

RAPPORT D'ACTIVITE FONDS ADIE 2009 - 2010



*Ensemble,
donnons les moyens d'entreprendre à ceux qui
n'ont pas les moyens.*

Sommaire

Les missions sociales

- Le financement des services d'accompagnement Adie
- La promotion de l'entrepreneuriat populaire

La communication et le développement des ressources

- La communication
- La collecte
- Les relations avec les donateurs
- Les prescripteurs et les partenaires

La gestion : statuts, fonctionnement et gouvernance

- Les statuts
- Le fonctionnement
- La gouvernance du Fonds Adie

Les Comptes

- L'actif
- Le passif
- Le bilan
- Le CER (comptes emplois ressources)



Catherine Barbaroux,

Présidente du Fonds Adie

Avant Propos ...

Créé en 2009, le Fonds Adie pour l'entrepreneuriat populaire constitue la première grande initiative en faveur de l'entrepreneuriat populaire lancée par l'Adie en réponse à la crise. Il a pour objet de recueillir des dons, donations et legs, en vue de financer deux missions essentielles :

↳ **L'accompagnement des créateurs d'entreprise** ayant bénéficié d'un microcrédit, indispensable pour s'assurer que le nouvel entrepreneur bénéficiera de l'appui essentiel pour affronter la gestion quotidienne, puis le développement de son activité, et ainsi optimiser les chances de pérennité de celle-ci.

↳ **La sensibilisation des décideurs**, et au-delà de l'opinion publique, au nécessaire **développement de l'entrepreneuriat populaire**, vivier encore sous-exploité d'activité économique et réserve d'emplois non négligeable.

Le dépôt des statuts du Fonds Adie a été fait en février 2009, et le décret le ratifiant est paru au J.O. le 11 avril de cette même année.

Le fonds Adie a été créé avec une dotation initiale de 1,5 million d'euros.

Le présent rapport d'activité couvre l'exercice allant d'avril 2009 à fin 2010.

« L'Adie a été un tremplin pour moi. C'est une première étape mais ensuite, il faut assurer. Maintenant, à force de travail, mon activité me fait vivre ».



Julie,
Magasin
de prêt-à-
porter

Olivier,
Carreleur



« L'Adie a aussi su m'orienter et me conseiller dans mes démarches ».

« Grâce aux 5 000 euros de l'Adie, j'ai pu faire des travaux, m'acheter un peu d'équipement et avoir une provision de trésorerie pour démarrer ».



Ahmed,
Epicier

Les missions sociales

L'année 2009 a été une période de mise en route, durant laquelle la stratégie du Fonds Adie a pu être affinée, et les premiers outils développés : préparation du site Internet dédié au fonds, première campagne de collecte via l'envoi d'un mailing au fichier existant des proches de l'Adie.

L'année 2010 quant à elle a permis de formaliser ces outils, de développer les actions de collecte et de financer les premières actions.

Le Fonds Adie a amorcé dès début 2010 le déploiement de sa mission sociale autour des 2 priorités :

- le financement des services d'accompagnement des micro-entrepreneurs Adie
- la promotion de l'entrepreneuriat populaire

Le financement des services d'accompagnement Adie

Pour financer ce volet de l'activité du Fonds, 100 000 euros ont été débloqués en mai 2010. Dans cette phase de démarrage, et compte tenu de moyens encore limités, le Fonds Adie a choisi de privilégier le financement de projets transversaux, ayant un impact sur un nombre important de clients Adie, plutôt que le soutien direct des micro-entrepreneurs qui n'aurait pu bénéficier qu'à quelques porteurs de projets. Le choix s'est porté sur la formation à l'accompagnement, et plus particulièrement la **formation des bénévoles Adie**.

Ce sont en effet les bénévoles qui constituent la force d'intervention majeure pour l'accompagnement des clients de l'Adie. En 2010, ils ont été 493 à participer à une formation les préparant à conduire leurs missions dans des conditions optimales.

Un appel à projets a été lancé sur ce thème au printemps. Le cahier des charges était en ligne avec le plan stratégique 2009 – 2011 de l'Adie, qui énonce clairement la volonté de professionnaliser le soutien et l'accompagnement apportés par les équipes de l'Adie aux micro-entrepreneurs nouvellement financés. L'objectif poursuivi est que 80 % d'entre eux bénéficient au moins d'un service d'accompagnement en 2011.

Les formations retenues par le Conseil d'Administration du Fonds Adie sont de trois types :

- ➔ Les bénévoles nouvellement recrutés intègrent systématiquement un **module de formation initiale** de 3 jours qui les familiarise avec l'environnement de la création d'entreprise, leur permet de découvrir les publics de l'Adie et de s'approprier les outils méthodologiques à leur disposition pour les accompagner.
- ➔ Le second niveau concerne un module de 2 journées intitulé « **prescrire le bon service au bon moment** », qui leur permet d'apprendre à détecter les besoins des clients, et à optimiser auprès d'eux l'utilisation des conseils proposés par l'Adie.
- ➔ Enfin, l'accent est mis sur l'approche de la précarité et la découverte des publics issus de communautés spécifiques, à travers une **formation à l'interculturalité**. Il s'agit là d'améliorer la compréhension de la culture des clients Adie, et donc la communication avec eux. Au cours de l'année, 184 bénévoles ont pu bénéficier de ce dernier module.

Grâce à ce soutien, le Fonds Adie a été le premier financeur de la formation des bénévoles Adie en 2010 en y contribuant à hauteur de 71%.

La promotion de l'entrepreneuriat populaire

Dès février 2010, le Fonds Adie a lancé deux actions complémentaires :

L'Observatoire de l'entrepreneuriat populaire

Lors d'une conférence de presse qui s'est tenue en présence de Muhammad Yunus, Président du Comité de Parrainage du Fonds Adie, le lancement de l'Observatoire de l'Entrepreneuriat populaire a été annoncé.

L'ambition de cet Observatoire est de devenir le centre de connaissance de référence sur les phénomènes liés à la création des micro-entreprises par des personnes en situation de précarité ou défavorisées n'ayant accès ni aux services bancaires ni aux réseaux habituels de conseil.

Il s'appuie dans un premier temps sur les études et investigations conduites par l'Adie (études d'impact, bilans de l'accompagnement, etc.). Il constituera à terme un outil précieux pour alimenter la mission de plaidoyer auprès des pouvoirs publics en faveur de l'entrepreneuriat populaire.

Le site Web (www.adie-fondsdedotation.org)

Lancé à l'occasion de la conférence de presse, le site web a mis en ligne son Manifeste en faveur de l'entrepreneuriat populaire présenté par Maria Nowak, Présidente Fondatrice de l'Adie.

La communication et le développement des ressources

La communication

Le Fonds Adie n'a pas vocation à rechercher une notoriété « grand public » forte mais s'appuie et contribue à la visibilité de l'Adie. En revanche, il doit être bien identifié par les mécènes et donateurs qu'il souhaite solliciter.

Au cours de l'année 2010, la communication du Fonds Adie a commencé à se structurer. De nouveaux outils tels que des brochures et des « kit grands donateurs » ont été élaborés.

→ Une **newsletter** a été mise au point. Destinée à devenir le premier vecteur de communication récurrent du Fonds Adie à l'attention de ses donateurs, partenaires et prospects, elle s'adresse également à tous ceux qui souhaiteraient être informés (inscription gratuite sur le site web du Fonds). La Lettre d'information n°1 a été adressée en mai 2010. Une deuxième Lettre a été diffusée en novembre 2010.

→ Le Fonds Adie a également conduit une **première action de relations presse**, à l'occasion de la conférence qui s'est tenue en présence de Muhammad Yunus, le 05 février 2010. Celle-ci a généré des retombées médiatiques non négligeables, en particulier sur internet.

Enfin, **l'animation du site adie-fondsdedotation.org** offre aux visiteurs des actualités régulièrement renouvelées (actualités du Fonds et de l'Adie, résultats d'études, etc.)

La collecte

Le Fonds Adie a procédé à plusieurs petites opérations de collecte:

- Publipostage de fidélisation fin 2009 et fin 2010
- Emailing de prospection fin 2010

et vise ainsi à développer progressivement une base donateurs.

Après une phase de conception conduite en 2009, un site internet dédié au Fonds a été mis en place en février 2010, et le don en ligne y est proposé depuis mars. La création de trafic est assurée :

- Par les messages diffusés par le Fonds Adie, tels que les newsletters et les campagnes d'emailings
- Par le site web de l'Adie
- Par des partenaires qui incitent leurs contacts à découvrir le Fonds Adie et à faire un don (newsletters AFIC, carte de vœux de Barclays PE ...)

L'année 2010 a permis d'initier un soutien innovant, avec la mise en place d'un partenariat avec Turenne Capital, société de capital investissement. Un fonds d'investissement de proximité (FIP) a été lancé en octobre 2010 : le FIP Hexagone Développement. Les souscripteurs de ce FIP étaient invités à effectuer un don au Fonds Adie, cumulant ainsi les avantages fiscaux liés aux FIP et au don.

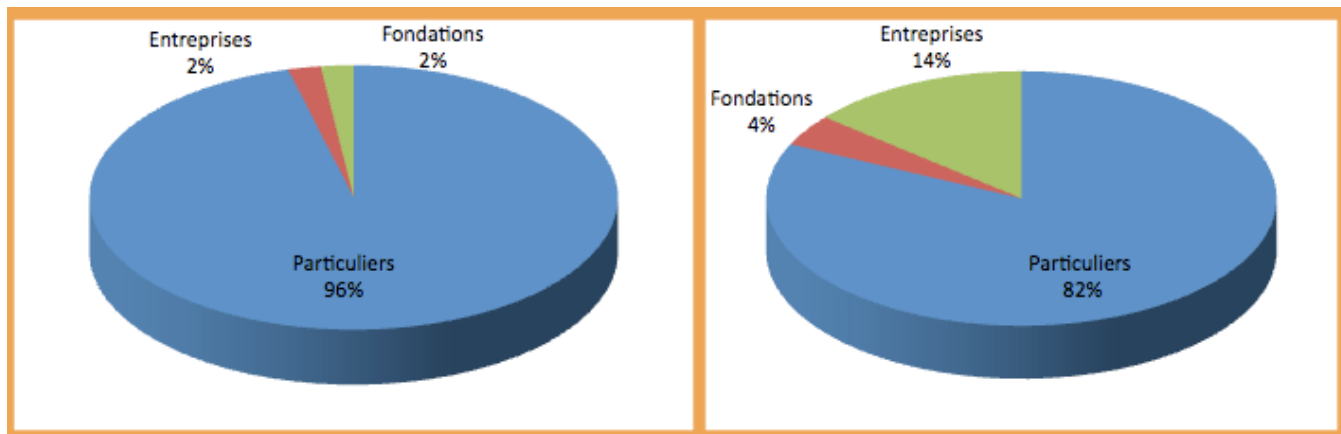
Enfin, une démarche structurée de recherche de grands dons a été amorcée en fin d'année 2010, et s'appuie sur le réseau des administrateurs et amis de l'Adie et du Fonds. Un comité de pilotage des actions « grands donateurs » est en place depuis décembre 2010.

Sur la période 2009-2010, la collecte s'est élevée à **1 179 327 euros**.

Structure des dons

En nombre

En valeur



➔ Les dons proviennent en majeure partie de particuliers, agissant en direct ou au travers de fondations personnelles.

➔ Les dons de particuliers en direct et par l'intermédiaire de fondations représentent un total en valeur de **82% des dons**.

➔ **Les entreprises et fondations** n'ont contribué qu'à hauteur de 4% des dons, mais représentent **18% des dons en valeur**

Les relations avec les donateurs

A l'issue d'un appel d'offres, le Fonds s'est adjoint les services d'une agence spécialisée pour constituer et gérer la base de données liée au fichier donateurs et à la base prospects. La mise en place, effective depuis novembre 2010, améliore le suivi des donateurs, des dons et l'émission des reçus fiscaux.

Parallèlement à ces actions dirigées vers les donateurs, des contacts directs ont été noués avec certains d'entre eux. De la qualité de la relation dépend en effet la fidélisation et l'élargissement de la démarche de don dans le temps.

Les prescripteurs et les partenaires

Des contacts ont été pris avec les relais que constituent les notaires, les banques de gestion de patrimoine et les « family offices ».

Un partenariat a été signé fin 2009 avec l'**AFIC** (Association française des investisseurs en capital). Ce partenariat permet notamment au Fonds Adie de développer sa visibilité auprès des adhérents et partenaires de cette association, mais également de bénéficier d'un vivier de professionnels de la création et du développement des entreprises qui mettent leurs compétences bénévolement au service des micro-entrepreneurs Adie.

Le Fonds Adie a par ailleurs adhéré au Centre Français des Fondations, qui regroupe 170 membres, dans une optique d'échange des savoir-faire et des bonnes pratiques.

La gestion : statuts, fonctionnement et gouvernance

Les statuts

Le Fonds Adie a été créé à l'origine comme un fonds non consommable. Il agit selon deux mécanismes : la capitalisation permettant de préparer l'avenir, et l'investissement direct pour répondre à des besoins urgents liés à ses missions.

L'analyse du marché et des attentes des donateurs a mis en évidence la nécessité d'agir vite. Or, dans le contexte actuel de faibles taux de rémunération des capitaux, les revenus de la dotation ne permettaient pas d'envisager une action significative ou efficace à court ou même moyen terme. La décision a donc été prise de modifier les statuts du Fonds Adie.

Suite à la modification des statuts intervenue en janvier 2010, les ressources nouvelles collectées par le Fonds sont désormais « consommables », notamment si cela répond à un souhait émis par les donateurs.

L'objectif du Fonds Adie est désormais de se constituer par une capitalisation lente une dotation permettant a minima de financer les frais de structure du Fonds.

Le fonctionnement

Le fonctionnement du Fonds Adie est atypique. L'Adie a alloué une réserve pour le Fonds d'un montant de 500 000€. Toutes les charges du fonds sont prises en charge par l'Adie à hauteur de ce montant. C'est pourquoi il n'y a pas de charges dans les comptes du fonds de dotation, excepté les frais bancaires.

Cette prise en charge par l'Adie s'élève pour la période 2009-2010 à 270 888 euros, comprenant les frais de collecte (123 838 euros) et le fonctionnement (147 050 euros).

La gouvernance du Fonds Adie

Le Fonds Adie s'appuie sur 3 instances, dont les membres au 31/12/2010 étaient :



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Il se réunit tous les 3 mois environ pour débattre des orientations stratégiques et valider les choix d'affectation des ressources en fonction des projets qui lui sont présentés.

Au 31/12/2010, le Conseil d'administration du Fonds était composé de :

Maria NOWAK
Présidente



Christophe AGNUS
Editeur, journaliste,
entrepreneur



Alain AUDUBERT
Président Directeur
Général d'O&C Partners



**Gonzague DE
BLIGNIÈRES**
Président de Barclays
Private Equity



Eric COISNE
Président de Sellenium



François DEBIESSÉ
Senior Wealth Advisor
BNP Paribas



Philippe DETRIE
Président Directeur
Général d'Inergie



Bili JEHANNO
Inspecteur Général
Honoraire de la Banque
de France



Emmanuel LANDAIS
Directeur Général de
l'Adie



Philippe LEMOINE
Président de Laser
Cofinoga



Bernard VIGNIER
Coordinateur national
des bénévoles de l'Adie



LE COMITE DE PARRAINAGE

Président :

Muhammad Yunus – Fondateur de la Grameen Bank et Prix Nobel de la Paix

Membres :

- ♦ **Claude BÉBÉAR** – Président d'Honneur d'Axa
- ♦ **Eric COISNE** – Président de Sellenium
- ♦ **Jean-Claude DETILLEUX** – Président Directeur Général du Crédit Coopératif
- ♦ **Pierre FONLUPT** – Président du directoire du Groupe Plus
- ♦ **Xavier FONTANET** - Président Directeur Général d'Essilor
- ♦ **Michel PÉBEREAU** – Président Directeur Général de BNP Paribas
- ♦ **Franck RIBOUD** – Président Directeur Général de Danone
- ♦ **Geoffroy ROUX DE BÉZIEUX** – Président Directeur Général de Virgin Mobile et Président de l'Unédic
- ♦ **Pierre SIMON** – Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris

LE COMITE D'INVESTISSEMENT

Afin de garantir une gestion professionnelle des fonds collectés, le Conseil d'Administration est assisté d'un Comité d'investissement.

Composé de personnalités issues du monde de la finance et intervenant tous à titre bénévole, le Comité d'Investissement étudie les projets de placements des capitaux collectés par le Fonds Adie: il propose une politique de placement au Conseil d'Administration et en assure la surveillance.

Au 31/12/2010, il était composé de :

Président :

- **Thierry BREVET** – Directeur du Fonds de dotation du Louvre

Membres :

- **Séverine TAPIÉ MULLIEZ** – Créadev SA
- **Nicolas VACHON** – Président d'ERES

L'ACTIF

Fonds de dotation Adie - au 31/12/2010				
ACTIF	Exercice 2010			Exercice 2009
	BRUT	AMORTISSEMENT/ PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	2 290 080,00 €		2 290 080,00 €	
Autres titres immobilisés	2 290 080,00 €		2 290 080,00 €	
TOTAL I	2 290 080,00 €		2 290 080,00 €	
ACTIF CIRCULANT				
Créances			- €	
Valeurs mobilières de placement	2 699,64 €		2 699,64 €	
Disponibilités	289 741,48 €		289 741,48 €	
Charges constatées d'avance			- €	
TOTAL II	292 441,12 €		292 441,12 €	
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL VI (I+II)	2 582 521,12 €		2 582 521,12 €	
TOTAL GENERAL - ACTIF	2 582 521,12 €		2 582 521,12 €	
ENGAGEMENTS RECUS				
Legs nets à réaliser				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				

LE PASSIF

Fonds de dotation Adie - au 31/12/2010		
PASSIF	Exercice 2010	Exercice 2009
	FONDS	
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise	1 500 000,00 €	
-dont <i>Fonds statutaire</i>	1 500 000,00 €	
Réserves		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	1 082 521,12 €	
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Povisions règlementées		
TOTAL I	2 582 521,12 €	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL II		
DETTES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales		
Produits constatés d'avance		
TOTAL III		
TOTAL V (I+I bis+II+II bis+III+IV)	2 582 521,12 €	
TOTAL GENERAL - PASSIF	2 582 521,12 €	

LE BILAN

Fonds de dotation Adie - au 31/12/2010		
COMPTE DE RESULTAT		
	Exercice 2010	Exercice 2009
Produits d'exploitation		
Cotisations		
Dons	1 179 327,00 €	
Legs		
Subventions		
Autres produits	0,01 €	
Reprise sur provisions et amortissements, transferts de charges		
TOTAL I Produits d'exploitation	1 179 327,01 €	
Charges d'exploitation		
Autres achats et charges externes	1 949,24 €	
Impôts, taxes et versements assimilés		
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Subventions accordées	100 000,00 €	
Dotations aux amortissements et aux provisions :		
Dotations aux amortissements sur immobilisations		
Dotations aux provisions sur immobilisations		
TOTAL II Charges d'exploitation	101 949,24 €	
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)		
1 077 377,77 €		
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun :		
Excédent attribué ou déficit transféré (III)		
Déficit supporté ou Excédent transféré (IV)		
Produits financiers		
Pdts fin. de participations		
Pdts fin. sur livret	1 198,67 €	
Pdts fin. sur valeur mobilière de placement	3 944,68 €	
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL V Produits financiers	5 143,35 €	
Charges financières (4)		
Dotations financières amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
TOTAL VI Charges financières	- €	
RESULTAT FINANCIER (V-VI)		
5 143,35 €		
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)		
1 082 521,12 €		
Produits exceptionnels		
Pdts except. sur opérations de gestion		
Pdts except. sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL VII Produits exceptionnels	- €	
Charges exceptionnelles		
Ch. except. sur opérations de gestion		
Ch. except. sur opérations en capital		
Dotations except. amortissements et provisions		
TOTAL VIII Charges exceptionnelles	- €	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)		
- €		
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (IFA et IS) (X)		
TOTAL des produits (I+III+V+VII)	1 184 470,36 €	
TOTAL des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	101 949,24 €	
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
- Engagements à réaliser sur ressources affectées		
EXCEDENT OU DEFICIT		
1 082 521,12 €		

LES COMPTES EMPLOIS RESSOURCES

Fonds de dotation Adie					
Compte d'emploi annuel des ressources globalisé avec affectation des ressources collectées auprès du public par type d'emplois pour l'année 2010					
EMPLOIS	Emplois de 2010 compte de résultat (1)	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public consommées sur 2010 (3)	RESSOURCES	Ressources collectées sur 2010 Compte de résultat (2)	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2010 (4)
			Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice		
1 – MISSIONS SOCIALES	100 000	100 000	1 – RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC	1 179 327	1 179 327
1.1. Réalisées en France			1.1. Dons et legs collectés		
- Actions réalisées directement	100 000		- Dons manuels non affectés	1 179 327	1 179 327
- Versements à d'autres organismes agissant en France			- Dons manuels affectés		
			- Legs et autres libéralités non affectés		
			- Legs et autres libéralités affectés		
1.2. Réalisées à l'étranger			1.2. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public		
- Actions réalisées directement					
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes					
2 – FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS					
2.1. Frais d'appel à la générosité du public					
2.2. Frais de recherche des autres fonds privés			2 – AUTRES FONDS PRIVES		
2.3. Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics			3 – SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS		
3 – FRAIS DE FONCTIONNEMENT	1 949		4 – AUTRES PRODUITS	5 143	
		100 000			
I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	101 949		I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	1 184 470	

II - DOTATIONS AUX PROVISIONS			II - REPRISES DES PROVISIONS		
III - ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES			III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS		
			IV - VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC (cf. tableau des fonds dédiés)		
IV – EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	1 082 521		V - INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE		
V - TOTAL GENERAL	1 184 470		VI - TOTAL GENERAL	1 184 470	1 179 327
V – Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public					
VI – Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public					
VII – Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		100 000	VI - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		100 000
			Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice		1 079 327
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
Missions sociales					
Frais de recherche de fonds	128 538		Prestations en nature	275 588	
Frais de fonctionnement et autres charges	147 050		Dons en nature		
Total	275 588		Total	275 588	

(1) La colonne 1 correspond aux charges du compte de résultat classées par "nature"

(2) La colonne 2 correspond aux ressources collectées sur l'année, donnée reprises du compte de résultat

(3) La colonne 3 correspond à l'affectation des ressources collectées auprès du public et utilisées sur l'exercice par types d'emplois

(4) La colonne 4 correspond au suivi des ressources collectées auprès du public